

- Service urbanisme

De: [REDACTED]
Envoyé: vendredi 28 juin 2024 16:39
À: Enquete publiqueplu
Objet: Avis enquête publique PLU

Cher Monsieur l'enquêteur,

Non seulement mon avis est négatif par rapport à ce PLU proposé à l'enquête publique mais c'est un avis également motivé par la crainte face à la dangerosité d'un tel projet.

En effet, l'espace devant accueillir les secteurs A, B et C a déjà supporté ces 6 dernières années la construction de 3 nouvelles résidences à l'occasion desquelles j'ai pu relever différentes situations dangereuses à l'égard de nos enfants.

En juillet 2018, lors du démontage d'une grue, la rue et les résidences ont été évacuées en urgence: la grue menaçant de tomber sur ma résidence.

À la fin de la construction de la dernière résidence de la chaussée Jules César, ma fille a commencé à développer un asthme en réaction aux poussières dues aux constructions

Par ailleurs, je vous signale que le chemin menant à l'école de la gare Watrelot deviendra très dangereux pour les enfants comme nous avons pu le constater lors des dernières constructions. Nous étions obligés de marcher à moitié sur la rue le matin dans un trafic soutenu à cause des constructions en cours.

Vous observerez que le trottoir actuel situé sur la zone B est déjà étroit de nature et est la seule rue permettant de passer sous la gare. Il n'y a pas d'autres alternatives pour les enfants de maternel et de primaire pour aller (et en revenir) à leur école.

Enfin, la question de la saturation des services se pose. 6 résidences ont été construites en 10 ans et les canalisations n'ont pas été changées, posant des problèmes d'évacuation. Le bâtiment se trouvant en face de la zone B a déjà eu des problèmes de fissures et de fuite dans son parking souterrain à cause des sols.

Par ailleurs, les connexions internet commencent à poser problème. Ce qui pour une phase de télétravail étendu gêne également les gens dans leur vie active.

Ainsi, vous l'aurez compris, il ne s'agit pas des logements en eux-mêmes qui posent problèmes mais la zone restreinte où les place le PLU. Une zone où le nombre de logements a déjà été au minimum multiplié par 3.

Pensez-vous que ce soit juste que ce soit toujours les mêmes habitants qui doivent supporter les conséquences pénibles de constructions incessantes ? Pensez-vous réellement qu'ils le toléreront et leurs enfants aussi ?

Je vous remercie également de prendre en compte que c'est notre seul espace de vie familial.

~~Christophe DURAND~~